



Demande de remboursement? article?

Par **djims**, le **11/08/2008** à **17:57**

Bonjour,

Voici ma situation :

J'ai acheté il y a 6 mois sur internet un écran lcd.

Suite à divers problèmes rencontrés sur l'écran, j'ai eu droit à un échange standard.

Au jour d'aujourd'hui, je suis à mon troisième écran.

J'ai reçu le troisième aujourd'hui, et il présente toujours le même défaut.

D'après un article de loi, au bout de 3 réparations je peux demander le remboursement de mon produit.

Pouvez-vous me le confirmer, car j'ai essayé de chercher l'article dans le code de la consommation, mais je ne le trouve pas .

Merci

Cordialement
Djim